

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ARRONDISSEMENT
DE RENNES

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BAIS

L'an deux mil treize, le vingt et un février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du quatorze février deux mil treize sous la présidence de Monsieur Joseph PICHET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 13 absents: 6

Joseph PICHET – Nathalie CLOUET – Stéphane JEUSSET - Laurent BESNIER - Daniel DAHIOT – Jean-Jacques HERVOUIN -Philippe JACQUES – Patrick MASSET - Tiphaine MAUSSION – Patricia MOREL – Céline OGER – Emmanuelle ROUSSEAU - Denis VALOTAIRE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé : Roger POULARD

Absents excusés : Christine HEBERT - Véronique MARCHAND-SAVALLE - Christian POTTIER - Anne-Marie RUBLON - Chantal GODET

Secrétaire : Nathalie CLOUET

Pouvoirs : Christine HEBERT à Daniel DAHIOT - Véronique MARCHAND-SAVALLE à Stéphane JEUSSET- Christian POTTIER à Nathalie CLOUET- Anne-Marie RUBLON à Joseph PICHET- Chantal GODET à Patrick MASSET

13-9 Budget principal - Compte Administratif 2012 et affectation du résultat

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			

Dépenses :	2 225 680,08 €		
Recettes :	2 706 169,39 €		
Résultat :	480 489,31 €	+ 422 391,95	480 489,31 €
Section investissement			
Dépenses :	2 640 741,27 €		
Recettes :	2 843 008,48 €		
Résultat :	202 267,21€	-1 660 632,31€	-1 458 365,10
Solde	682 756,52€	-1 238 240,36€	-977 875,79€

Proposition d'affectation de résultat :

Après avoir pris connaissance du solde de l'exécution de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement dans l'exercice 2013 de la façon suivante :

- Compte 1068-excédents de fonctionnement affectés : 480 489,31€
- Compte 001-déficits d'investissement reportés: 1 458 365,10€

13-10 Budget assainissement collectif - Compte Administratif 2012 et affectation du résultat

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	80 642,88 €		
Recettes :	115 687,23 €		
Résultat:	35 044,35 €	47 595,66 €	35 044,35
Section investissement			
Dépenses :	85 749,35 €		
Recettes :	80 460,66 €		
Résultat :	- 5 288,69 €	3 025,14 €	- 2 263,55 €
Solde	29 755,66 €	50 620,80 €	32 780,80 €

Proposition d'affectation de résultat :

Après avoir pris connaissance du solde de l'exécution de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement dans l'exercice 2013 de la façon suivante :

-Compte 1068-excédents de fonctionnement affectés : +35 044,35€

-Compte -déficits d'investissement reportés:-2 263,55€

13-11 Budget assainissement non collectif - Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	28 770,00 €		
Recettes :	0	0	0
Résultat :	- 28 770,00 €	28 770,00€	0
Section investissement			
Dépenses :	0		
Recettes :	28 770,00 €		0
Résultat :	28 770,00 €	- 28 770,00 €	
Solde d'exécution	0	0	0

Ce budget a été clôturé par délibération du 27 mars 2012.

13-12 Budget lotissement « Le Parc » - Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	31 443,95 €		
Recettes :	0		
Résultat :	- 31 443,95 €	31 443,95 €	0
Section investissement			
Dépenses :	0	-31 443,95 €	
Recettes :	31 443,95 €		0
Résultat:	31 443,95 €		
TOTAL	0	0	0

Ce budget a été clôturé par délibération du 22 mars 2011.

13-13 Budget lotissement « Le Trésor » : Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	46 760,67 €		
Recettes :	654 469,03 €		
Résultat :	607 708,36 €	- 75 537,08 €	532 171,28 €

Section investissement			
Dépenses :	87 773,53 €		
Recettes :	26 953,43 €		
Résultat:	- 60 820,10 €	- 26 953,43 €	- 87 773,53 €
TOTAL	546 888,26 €	- 102 490,51 €	444 397,75 €

13-14 Budget lotissement « Le Hameau du Fresne » : Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	198 513,76 €		
Recettes :	38 712,06 €		
Résultat :	- 159 801,70 €	455 573,37 €	295 771,67 €
Section investissement			
Dépenses :	38 712,06 €		
Recettes :	31 502,54 €		
Résultat:	- 7 209,52 €	- 31 502,54 €	- 38 712,06 €
TOTAL	- 167 011,22 €	424 070,83 €	257 059,61 €

13-15 Budget lotissement « Extension du Fresne » : Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	0		
Recettes :	0		
Résultat :	0	0	0
Section investissement			
Dépenses :	0		
Recettes :	0		
Résultat:	0	- 29 310,00 €	-29 310,00€
TOTAL	0	- 29 310,00 €	- 29 310,00 €

13-16 Budget « ZAC Nord » - Compte Administratif 2012

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2012 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2012	Résultats de clôture 2011	Résultats de clôture 2012
Section fonctionnement			
Dépenses :	6 262,93 €		
Recettes :	28 544,02 €		
Résultat :	22 281,09 €	- 22 290,76 €	- 9,67 €
Section investissement			

Dépenses :	28 544,001 €		
Recettes :	3 910,93 €		
Résultat:	- 24 633,08 €	- 3 910,93 €	- 28 544,01 €
TOTAL	- 2 351,99 €	- 26 201,69 €	- 28 553,68 €

13-17 Approbation des comptes de gestion du receveur

Le Conseil Municipal a été réuni sous la présidence de Madame Nathalie CLOUET, 1^{er} adjoint.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont justifiées

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :16 Présents :12

Voix contre :0 Votants :16

Abstentions :0

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

13-18 Subventions aux associations

Vu les propositions de la commissions « sports, culture, loisirs » ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

ATTRIBUE les subventions pour 2013 conformément aux montants du tableau suivant :

	Subvention 2013
Amicale des donneurs de sang	80 €
Amicale Laïque	985,50 €
APEL	1 182,60 €
Amicale des Sapeurs Pompier	1 200 €
Bais Pêche Loisirs	80 €
Bibliothèque Culture et Loisirs	550 €
CCAS	3 000 €
Centre Social La Guerche Fonctionnement	16 543,22 €
Centre Social La Guerche crèche multi accueil et pré ados ados	9 663,38 €
Centre Social La Guerche Contrat enfance jeunesse – solde 2012	3 710 €
Centre Social La Guerche CLSH vacances 2013	8 750 €
Centre Social La Guerche mercredis 2013	12 500 €
CODEM	431,60 €
Club de l'espérance	360 €
Croix d'or	80 €

Course Pays de la Roche aux Fées	80 €
Cyclo Bais	48 €
Amicale des Secouristes	675 €
Association des accidentés de la vie –FNATH La Guerche de Bretagne	45 €
Gaule Guerchaise	80 €
Gymnastique	1 122,20 €
OCCE Caisse des Ecoles	458 €
Prévention routière	80 €
Rando Bais	114,09 €
Restaurant du cœur	80 €
Société de chasse	122,40 €
	930,18 €
UNC AFN	273,60 €
US BAIS foot	1 800 €
	3 raquettes
Les Bisounours	270 €
ECOLES - FONCTIONNEMENT	
CFA BTP 35	65 €
CFA BTP 22	45 €
Chambre des métiers 35	208 €
IPSSA La Guerche	40 €
IPSSA Vitré	200 €
Lycée Sainte Thérèse	160 €
Maison Fam Paysage	40 €
VOYAGES pour les élèves de primaire et	

collège 15€/élève/jour - 18€/élève/si nuit	
Collège St Joseph - La Guerche	936 €
Collège des Fontaines La Guerche	360 €
Ecole Jacques Prévert-Bais	2 025 €
Ecole Notre Dame - Bais	2 430 €
AUTRES	
Association "Les Jongleurs"	134,20 €
Zénith FM	54 €
Association rénovation du patrimoine religieux	80 €
Twirling La Guerche	12,20 €
TOTAL	72 774,17 €

13-19 Budget principal – ligne de trésorerie

Considérant qu'il y a lieu de prolonger l'ouverture de crédit de trésorerie et d'en diminuer le montant de 1 500 000 à 500 000 € en fonction des besoins pour l'année 2013 ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000 € ;

RETIENT la proposition du Crédit Agricole, soit Index Euribor 3 mois moyenné majoré de 2 % ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces concernant cette ouverture de trésorerie.

13-20 Salle polyvalente – Avenant Xavier Ménard

Vu le marché en date du 13 novembre 2008 confié au cabinet Xavier Ménard pour la mission de maîtrise d'œuvre de la construction de la salle polyvalente Unisson,
Vu le montant définitif des travaux s'élevant à 2 353 091,42 €,
Vu la renégociation du taux de rémunération de 10,1408% à 10,10%,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

VALIDE l'avenant d'un montant de 24 484,16€ HT,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cet avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant ;

IMPUTE la dépense correspondante sur les crédits prévus au budget principal au titre desdits travaux.

13-21 Devis divers

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le devis suivant (budget investissements):

DIVERS		
Vitrage à remplacer salle Unisson	Aluvair	2 095,39 € TTC

13-22 Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse 2012-2015– Caisse d'Allocations Familiales

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondant au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015.

13-23 Droit de préemption urbain

Vu la déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle cadastrée AB 324, 18 rue du Champtrinquant ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

RENONCE au droit de préemption urbain sur cette parcelle.

13-24 Personnel ménage des salles – indemnité annuelle de déplacement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les agents qui assurent le ménage dans différentes salles sont amenés de manière régulière à utiliser leur véhicule personnel à l'intérieur de la commune pour les besoins du service.

L'article 14 du décret n°2011-654 du 19 juillet 2011 donne la possibilité aux organes délibérants d'autoriser la prise en charge par la collectivité des frais de transports occasionnés sur la base d'une indemnité forfaitaire annuelle.

Compte tenu des déplacements réalisés au cours de l'année par ses agents, Monsieur le Maire propose de fixer le montant de l'indemnité annuelle à 210 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :13

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

DECIDE :

- d'autoriser ces agents à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements qu'ils seront amenés à effectuer pour les besoins du service à l'intérieur de la commune de Bais,
- de prendre en charge les frais de transport dans les conditions prévues à l'article 14 du décret n°2011-654 du 19 juillet 2011 et dans la limite du taux fixé par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2007 à compter du 1^{er} janvier 2013,
- de fixer le montant de l'indemnité forfaitaire annuelle qui sera versée à chaque agent à 210 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au paiement de cette indemnité.